

29 mars 2011

8 h 30 - 16 h 30

Colloque de l'Institut de Recherche
en Droit des Affaires (IRDA) :

La loyauté en droits de la concurrence et de la consommation

*Manifestation scientifique reconnue
au titre de la formation continue*

Inscriptions avant le 18 mars 2011
à l'adresse : irda@univ-paris13.fr

Renseignements téléphoniques : 01 49 40 38 22

Comité scientifique

Pascale Bloch,

directrice de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA),
EA 3970, professeur à l'Université Paris 13

Didier Guével,

membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA),
EA 3970, professeur à l'Université Paris 13

Nadine Prod'homme,

membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA),
EA 3970, maître de conférences à l'Université Paris 13

Conception-réalisation Service Communication UP 13 - Impression Reprographie - Janvier 2011



Auditorium de la Maison du Barreau
Place de Harlay
75001 Paris

La loyauté

en droits de la concurrence
et de la consommation

Matinée

8h30 - 9h00 : Accueil des participants

9h00 - 9h30 : Allocutions d'ouverture

Jean Castelain, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris
Ariane Desporte, Vice-présidente de l'Université Paris 13
Robert Etien, Doyen de l'UFR Droit, Sciences politiques et sociales

Présidence : Pierrette Pinot, conseiller doyen à la Chambre commerciale, économique et financière de la Cour de cassation, membre de l'Autorité de la concurrence

9h30 : La perte des repères terminologiques : Confusion des sources et des concepts

Didier Guével, membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA), EA 3970, professeur à l'Université Paris 13

9h50 : Déontologie et concurrence « individuelle » (concurrence déloyale)

Sophie Grandvullemin, membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA), EA 3970, maître de conférences à l'Université Paris 13

10h10 : Ethique des pratiques restrictives

Marie Malaurie-Vignal, membre du laboratoire Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE), JE 2383, professeur à l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

10h20 : Discussion

10h40 : Pause

11h00 : Loyauté et pratiques anticoncurrentielles, antinomie ?

Céline Bloud, membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA), EA 3970, maître de conférences à l'Université Paris 13

11h20 : La moralisation des clauses de non concurrence et de non rétablissement ?

Youssef Guenzoui, membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA), EA 3970, maître de conférences à l'Université Paris 13

11h40 : Débats

12h00 : Déjeuner libre



Après midi

Présidence : Martine Behar-Touchais, directrice du Centre de Droit des Affaires et de Gestion (CEDAG), professeur à l'Université Paris-Descartes

14h30 : Professionnel et consommateur : une loyauté réciproque ?

Nadine Prod'homme, membre de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA), EA 3970, maître de conférences à l'Université Paris 13

14h50 : Influence du droit de l'Union européenne et primauté de la loyauté : une protection incidente du consommateur ?

Elise Poillot, membre du Laboratoire de droit économique, professeur à l'Université du Luxembourg

15h10 : Pause

15h30 : La prolifération des fondements et des voies d'actions juridictionnelles : profusion ou confusion ?

Benoît Soltner, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

15h50 : Discussion

16h00 : Rapport de synthèse

Yves Picod, directeur du Centre de droit de la concurrence Yves Serra (CDCYS), EA 4216, professeur à l'Université de Perpignan